



Etat des lieux anticipé avec foncia

Par **robby77**, le **20/12/2010** à **17:34**

Bonjour,

mon preavis se termine le 29 décembre, et Foncia a prévu faire l'EDL le 29 décembre, date à laquelle je ne serai pas sur place.

J'ai envoyé une RAR pour dire si on peut faire l'EDL le 23 décembre.

Foncia répond qu'il n'est pas question.

Que dois-je faire étant donné que je n'ai personne pour le faire à ma place ?

Merci pour la réponse.

Roberto

Par **mimi493**, le **20/12/2010** à **17:56**

En l'absence d'EDL contradictoire signé par les deux parties, le locataire est réputé avoir rendu le logement en bon état des réparations locatives. Il appartient alors au bailleur de demander à un huissier de procéder à l'EDL (à frais partagés si convocation des deux parties et après refus d'EDL contradictoire)

Vous n'avez pas à leur dire ça, vous avez donné RDV pour l'EDL, ils refusent, donc le 23 vous leur rendez les clés (preuve à l'appui : soit en main propre contre reçu obligatoirement, soit par recommandé, et pas courrier suivi ou remis contre signature)

Par **robby77**, le **20/12/2010** à **18:01**

merci,
Foncia refuse prendre les clefs avant le 29, comment dois je proceder?

Par **mimi493**, le **20/12/2010** à **21:15**

envoi en colis[fluo] RECOMMANDE[/fluo]